

Montréal le 7 septembre 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À:           Tous les participants**

**Objet:       Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures  
              relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
              Dossier R-4008-2017 – Étape D**

---

Chères consœurs, chers confrères,

En vue de l'audience qui débutera le 15 septembre 2022 dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) demande à tous les intervenants de s'assurer de la mise à jour des engagements de confidentialité, puisqu'une partie de cette audience pourrait devoir se tenir à huis clos.

À titre d'exemple, l'AQPER n'a pas déposé d'entente de confidentialité, non plus qu'un que l'ACIG pour son témoin M. Anthony Vachon.

Nous vous saurions gré de bien vouloir procéder à cette mise à jour, le cas échéant, dans les plus brefs délais et de voir au dépôt, au SDÉ, des engagements de confidentialité nécessaires.

Veuillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd